07/05/2021 Le Monde

En Allemagne, la levée des restrictions pour les personnes immunisées suscite des critiques

Thomas Wieder

La décision du Bundestag fait notamment réagir les jeunes, qui attendent de pouvoir se faire vacciner

BERLIN - correspondant



lus de libertés pour ceux qui sont immunisés. Jeudi 6 mai, les députés allemands ont adopté à une large majorité une ordonnance du gouvernement d'Angela Merkel dispensant d'un certain nombre de restrictions les personnes vaccinées contre le Covid-19 ainsi que celles ayant contracté le virus dans les six derniers mois, considérées comme immunisées contre celui-ci.

A partir de samedi, ces personnes ne devront plus présenter de test négatif pour se rendre dans les commerces non essentiels ou aller chez le coiffeur, ne seront plus comptées dans le quota d'invités que l'on peut accueillir chez soi, ne seront plus astreintes à une quarantaine si elles arrivent de l'étranger, et ne seront plus soumises au couvre-feu. Depuis fin avril, celui-ci s'applique de 22 heures à 5 heures dans les arrondissements (*Landkreise*) qui comptent plus de 100 cas pour 100 000 habitants. Ce qui est le cas presque partout en Allemagne, où le taux d'incidence était d'environ 130, vendredi, selon l'institut de santé publique Robert-Koch.

« Nous avons dû restreindre les droits fondamentaux pour protéger la vie et la santé de nos concitoyens. Mais j'ai toujours dit que ces droits devaient être rétablis dès lors que leur suspension n'était plus nécessaire », a déclaré la ministre sociale-démocrate de la justice, Christine Lambrecht (SPD), à l'initiative de l'ordonnance adoptée, jeudi, par le Bundestag.

Au début de l'année, un tel texte aurait suscité de vives oppositions. Ces dernières semaines, les enquêtes d'opinion ont montré, au contraire, que les Allemands étaient de moins en moins réticents à l'idée que les personnes immunisées contre le Covid-19 retrouvent une vie plus ou moins normale. Selon le texte adopté jeudi, celles-ci devront toutefois continuer de respecter les gestes barrières et notamment porter un masque dans les commerces et les transports en commun, ce qui est la règle pour l'ensemble de la population en Allemagne.

A ce stade, environ 7 millions de personnes ont reçu les deux doses de vaccin outre-Rhin. Elles seules pourront bénéficier, à partir de ce week-end, de la levée des restrictions prévue dans le texte adopté par le Bundestag. Pour les 24 millions qui n'ont eu qu'une seule dose, il faudra attendre encore plusieurs semaines avant de jouir de nouveau des libertés dont vont bénéficier ceux qui ont déjà eu deux injections : c'est seulement quinze jours après la seconde dose qu'un individu sera dispensé des restrictions mentionnées dans le texte voté par les députés.

Désarroi des policiers

Si elle satisfait, sans surprise, les personnes concernées, l'ordonnance adoptée jeudi n'en suscite pas moins plusieurs critiques. D'abord de la part des jeunes qui, par la voix de plusieurs associations mais aussi dans de nombreux médias, ont fait part de leur amertume à l'idée de voir leurs aînés bénéficier d'assouplissements de restrictions, alors qu'eux-mêmes doivent continuer à les respecter en attendant de pouvoir se faire vacciner.

Ce n'est pas un hasard si le ministre de la santé, Jens Spahn, a annoncé, jeudi soir que toutes les personnes qui le souhaitent pourront désormais se faire vacciner avec AstraZeneca, quels que soient leur âge, leur état de santé ou leur profession. Alors que près de 30 % de la population allemande a déjà reçu une première dose, le gouvernement ne veut pas laisser s'installer l'idée qu'il néglige les plus jeunes. « Une offre de vaccin sera faite à tous les 12-18 ans d'ici à la fin du mois d'août », a déclaré, jeudi, M. Spahn, qui table sur une autorisation du vaccin Pfizer-BioNTech par l'Agence européenne des médicaments pour les 12-15 ans au mois de juin.

07/05/2021 Le Monde

La levée des restrictions pour les personnes immunisées contre le Covid-19 est également contestée par ceux qui sont censés en assurer le contrôle. Jeudi, les responsables de la police de Bavière – un Land qui a pris les devants en décidant, trois jours avant le reste du pays, de dispenser les personnes vaccinées des contraintes qui s'appliquent à l'ensemble de la population – ont fait part de leur désarroi face à cette nouvelle réglementation au respect de laquelle ils n'ont pas été formés.

La police bavaroise s'inquiète à l'idée de se trouver confrontée à des certificats de vaccination falsifiés, sans pouvoir en vérifier l'authenticité. Une inquiétude relayée par des responsables policiers d'autres Länder qui, à la veille de la mise en œuvre de ce « passeport sanitaire » auquel les autorités ne veulent pas donner ce nom, reconnaissent à demi-mot qu'il leur sera difficile d'appliquer cette réglementation qui fait la distinction entre ceux qui sont déjà immunisés contre le Covid et ceux qui ne le sont pas encore.